

Sommaire exécutif

LNG Canada propose la construction et l'exploitation d'une installation destinée à l'exportation du gaz naturel liquéfié dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, soit dans le district de Kitimat et le territoire traditionnel de la Nation Haisla. Le projet comprend une installation pour la liquéfaction du gaz naturel et de l'infrastructure de soutien, des installations et de l'infrastructure temporaires liées à la construction ainsi que des installations destinées à l'expédition.

Le 17 juin 2015, LNG Canada a reçu la déclaration de décision émise aux termes de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) qui a établi les conditions auxquelles LNG Canada est tenue de se conformer. Le présent rapport annuel fournit des renseignements et des mises à jour concernant ces conditions, pour la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 (soit l'année de déclaration).

Le projet représente une occasion unique pour la Colombie-Britannique et le Canada. En supposant un plein potentiel de construction, il permettra, chaque année, de convertir environ 26 millions de tonnes de gaz naturel, dont les réserves sont abondantes au Canada, en gaz naturel liquéfié en vue de son exportation sur les marchés mondiaux.

LNG Canada s'engage à appliquer des normes élevées en matière de gestion et de respect de l'environnement dans la conduite de l'ensemble de ses activités. Le système de gestion de conformité de LNG Canada, une composante du système de santé, de sécurité et de gestion environnementale, détaille les processus en place afin de veiller à ce que les conditions de la déclaration de décision émise aux termes de la LCEE soient documentées, suivies et appliquées. LNG Canada a retenu les services de Haisla-Triton pour faire le suivi environnemental du projet.

LNG Canada est une organisation en apprentissage. Tout au long de la construction, nous cherchons à réévaluer continuellement les mesures d'atténuation et de suivi afin de vérifier que les activités de construction soient conformes aux exigences réglementaires et respectent les engagements pris dans le cadre du projet.

Pour réaliser le projet, LNG Canada a adopté les meilleures technologies, utilise une conception et des pratiques d'ingénierie de pointe qui surpassent les exigences juridiques et travaille en collaboration avec les fournisseurs les plus crédibles et les plus avancés en matière de solutions techniques industrielles relatives au gaz naturel liquéfié.

1. Activités De Construction Menées Au Cours De L'année De Déclaration

Au cours de l'année de déclaration, les activités initiales et le travail d'investigation ont été entamés sur le site du projet afin de faciliter la préparation des sols pour la construction future du Cedar Valley Lodge, un centre d'hébergement temporaire pour le personnel qui doit être situé immédiatement à côté du site de traitement et de stockage du gaz naturel liquéfié.

De plus, au cours de l'année de déclaration, de nombreuses activités ont été entreprises, soit : la gestion de l'eau, l'amélioration de l'accès au site, l'amélioration des sols, le défrichage pour le sauvetage des poissons, la gestion de la faune, la gestion des oiseaux migrateurs, l'installation des roulottes du promoteur et la gestion des poissons et de leur habitat.

2. Consultation et Communications Auprès Des Groupes Communautaires et Autochtones

L'engagement que LNG Canada a pris à l'égard des communications, qui doivent être fréquentes et transparentes, et de la consultation auprès des groupes autochtones et de la communauté de Kitimat, ainsi que les avis que nous avons reçus en échange, sont des éléments cruciaux du projet. Le programme de communications et d'engagement de LNG Canada se fonde sur une approche de gestion adaptative, dans le cadre de laquelle les commentaires, les préoccupations et les questions peuvent être reçus et traités. LNG Canada communique des renseignements et cherche à obtenir des avis au moyen d'une panoplie d'initiatives – site Web, bulletin de nouvelles InFocus, page Facebook, ligne téléphonique et courriel, groupe consultatif communautaire et portes ouvertes – lesquelles ont été conçues à l'aide de la rétroaction des parties prenantes, des résidents et des groupes autochtones.

De plus, au cours de l'année de déclaration, LNG Canada a conçu un processus officiel de réception de commentaires en vue d'offrir à la collectivité un moyen transparent et permanent de soulever des questions, des préoccupations et des plaintes et de s'assurer qu'elles soient traitées de manière uniforme et rapide.

LNG Canada s'engage à veiller à ce que les groupes autochtones qui pourraient être touchés par le projet soient mobilisés et qu'ils soient consultés relativement aux processus, aux activités, aux permis et aux conditions. Le principal responsable relationnel de LNG Canada offre pour chaque groupe autochtone un point de contact à cet effet. Au cours de l'année de déclaration, les groupes autochtones ont été consultés dans le cadre de l'élaboration d'un certain nombre de plans et de processus de LNG Canada.

3. Résultats Obtenus À L'égard Des Conditions

Dans les environs du projet, le paysage se compose d'un éventail d'habitats terrestres, aquatiques et humides qui abritent les populations de poissons et de faune sauvage. Ces écosystèmes sont importants non seulement pour la santé des paysages naturels, mais également pour les résidents et les groupes autochtones locaux qui dépendent de l'environnement à des fins récréatives et traditionnelles.

A) Sauvetage et Habitat Des Poissons et Des Amphibiens

Au cours de l'année de déclaration, LNG Canada a entamé des activités de sauvetage des poissons, qui ont contribué à la récupération et à la relocalisation de 20 000 poissons, dont le taux de mortalité s'est établi en dessous de 2 %. Le sauvetage des amphibiens a connu un succès similaire : 8 000 amphibiens ont été capturés et relocalisés, et plus de 1 200 œufs et masses d'œufs ont été relocalisés avec succès. L'environnement marin n'a fait l'objet d'aucune construction au cours de la période de déclaration.

B) Milieux Humides

Le plan de compensation pour les terres humides de LNG Canada a été conçu en vue de la mise en œuvre de mesures de compensation visant des terres situées le plus près possible de Kitimat et qui correspondent à des types et à des fonctions de terres humides comparables à ceux des zones qui

seront perdues. Ce plan a été élaboré en consultation avec le Bureau des évaluations environnementales, Environnement Canada, les groupes autochtones et le ministère des opérations relatives aux Forêts, aux Terres et aux Ressources Naturelles.

C) Oiseaux Migrateurs

Au cours de l'année de déclaration, LNG Canada a entrepris des activités de défrichage conformément au plan de gestion de la faune et au plan de gestion des rapaces de LNG Canada. Ces plans déterminent un certain nombre de mesures d'atténuation visant la protection des oiseaux migrateurs, y compris la réduction de la pollution par la lumière et le bruit, l'adhésion aux échéanciers et aux périodes d'activités restreintes et l'adhésion aux distances de retraite fédérales et provinciales.

D) Santé Humaine

LNG Canada s'engage à gérer le bruit et les émissions atmosphériques pendant les activités du projet et a pris les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les mesures d'atténuation, comme il se doit. LNG Canada applique des pratiques de gestion exemplaires en matière de bruits liés à la construction, lesquelles sont tirées des *Noise Control Best Practices Guidelines* de la British Columbia Oil and Gas Commission.

E) Ressources Archéologiques et Patrimoniales

Le travail sur le terrain qu'a mené LNG Canada en 2013 et en 2014, au titre de son permis d'inspection patrimoniale délivré en vertu de la BC Heritage Conservation Act (*Loi sur la conservation du patrimoine de la Colombie-Britannique*) a fait ressortir des zones potentielles d'intérêt archéologique ou culturel. Le travail sur le terrain a permis d'identifier deux sites : l'un près de la route de transport et l'autre à l'extrémité nord de la ligne de chargement du gaz naturel liquéfié. Aucun travail de construction n'a eu lieu à proximité de l'un ou de l'autre de ces sites au cours de l'année de déclaration.

F) Désaffectation

Aucune activité de désaffectation n'a pris place sur le site du projet de LNG Canada au cours de la période de déclaration.

G) Accidents ou Défaillances

Il n'y a eu aucun accident ou aucune défaillance dans le cadre du projet de LNG Canada au cours de la période de déclaration.